

## Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable

---

**La Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) organisée par l'Assemblée générale des Nations unies** se tiendra à Quito (Équateur) du 17 au 20 octobre 2016 sur le thème : *le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ?*

Vingt ans après la Conférence Habitat II à Istanbul, Habitat III constituera un événement majeur sur le développement urbain, dans un contexte marqué par les nouveaux défis de l'urbanisation et les opportunités qu'elle offre pour la mise en œuvre d'un développement urbain durable. L'objectif est de favoriser l'engagement mondial en faveur d'un **nouvel agenda urbain**.

Habitat III sera la première conférence opérationnelle sur les villes après les Objectifs de Développement durable et l'Accord de Paris. Le nouvel agenda urbain s'articulera avec les résultats de ces conférences internationales passés : la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement (juillet 2015) et la Conférence de Sendai sur la réduction du risque de catastrophe (mars 2015).

### D'HABITAT II VERS HABITAT III

La Conférence d'Habitat II avait mesuré l'ampleur des défis, en identifiant dans le cycle rapide d'urbanisation les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. La Déclaration d'Istanbul adoptée lors d'Habitat II a mis l'accent sur l'habitat décent pour tous. Depuis plus de 100 pays ont adopté le droit à un logement décent.

1/3 de la population urbaine habite dans les quartiers précaires, la question du logement reste ainsi au cœur des enjeux du nouvel agenda urbain. Au cours de ces 20 dernières années, l'urbanisation a été continue et soutenue. La population urbaine atteindra 60 % en 2030 et cet accroissement proviendra à 95 % des pays en développement. Les enjeux pour Habitat III porteront sur le développement d'une ville équitable et inclusive, proposant une bonne gouvernance permettant un développement économique accessible, dans le respect des biens publics que sont l'eau, l'air ou encore les espaces naturels. La résilience urbaine et la réduction des risques seront également des défis majeurs à relever au cours des 20 prochaines années.

### ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

Conférence des Nations unies, le processus est piloté par les États membres qui se sont engagés à évaluer les résultats depuis Istanbul et identifier les nouveaux enjeux urbains tout en continuant à lutter contre la pauvreté dans les villes. Environ 180 pays seront réunis afin de trouver un accord global sur un nouvel agenda urbain international.

A l'issue de la Conférence, une Déclaration adoptée par les États membres présentera des orientations en matière de développement urbain durable. Non contraignante, la déclaration Habitat III accompagné du nouvel agenda urbain sera décisive pour les orientations des politiques et des programmes en matière de développement urbain.

Le **bureau Habitat III**, chargé de la préparation de la Conférence Habitat III, est composé de :

- 2 co-présidents : Équateur (Maria Duarte, ministre du logement et du développement urbain), France (Maryse Gautier, MEEM/CGEDD)
- 8 vice-Présidents : Allemagne, Chili, Émirats Arabes Unis, Indonésie, République Tchèque, Sénégal, Slovaquie, Tchad

Afin d'appuyer le bureau Habitat III, un secrétariat a été mis en place, piloté par Joan Clos, directeur exécutif d'ONU-Habitat.

Henri de Cazotte est nommé représentant spécial du MAEDI pour Habitat III. Un groupe de travail (MAEDI, MEDDE/MLETR, CGET, AFD, PFVT) a été constitué afin de préparer la Conférence.

## LE NOUVEL AGENDA URBAIN

Le nouvel agenda urbain permettra d'actualiser les priorités et les stratégies en fonction des évolutions des 20 dernières années et comportera les engagements des États membres pour un développement urbain durable.

Le processus préparatoire de la Conférence Habitat III repose sur différents niveaux de contributions :

- la production de documents,
- les Déclarations issues des Conférences régionales et thématiques
- les auditions informelles des parties prenantes à NYC,
- la mobilisation d'acteurs via la Campagne urbaine mondiale et l'Assemblée Générale des Partenaires.

### Production de documents

Les *rapports nationaux* examinent les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de l'Agenda Habitat depuis 1996 et formule des recommandations en vue de l'adoption d'un nouvel agenda urbain en 2016. Retrouvez le [rapport France](#).

Les *Issue Papers* ont été produits par les agences des Nations unies en mai 2015 et présentent les enjeux pour chacune des 22 thématiques choisies. Découvrez les [Issue Papers et les commentaires de la France](#).

Les *Policy Units* : documents d'identifications de bonnes pratiques et de recommandations, produits par 10 groupes de 20 experts sélectionnés par le secrétariat d'Habitat III et publiés en mars 2016. 4 experts français ont été retenus au sein des 10 groupes d'experts :

- Brigitte Bariol sur les politiques spatiales et le marché foncier,
- Dominique Héron sur les services urbains et les technologies,
- Nathalie Ledenmat sur les finances locales,
- Philippe Madec sur le cadre socio-culturel urbain.

En 2014 et 2015, le PFVT a organisé :

- une consultation et concertation sur le rapport national France
- une concertation sur les documents de problématiques (Issue Papers) et l'élaboration d'une réponse française
- l'élaboration de six notes de positions, constituant la réponse française aux Policy units :
  - Pour une résilience des populations et des territoires ;
  - Villes pour tous : quel(s) droit(s) à la ville ? ;
  - Pour une gouvernance démocratique locale ;
  - Le financement local, condition du développement territorial durable et inclusif ;
  - La planification urbaine stratégique pour un développement urbain durable ;
  - Innovations numériques et services urbains.

Retrouvez l'ensemble des documents : <http://www.pfvt.fr/fr/un-habitat-2016/la-france-et-habitat-iii>

### Conférences régionales et thématiques

Tous les acteurs de la ville ont été invités à participer aux Conférences régionales (Nations unies) et thématiques : quartiers informels, espaces publics, logement durable, financement du développement urbain, énergie durable en ville, villes intermédiaires, aires métropolitaines, engagement citoyen.

Ces Conférences préparatoires sont l'occasion de débattre des priorités et de proposer des recommandations politiques qui contribueront à l'élaboration du projet de déclaration finale de la Conférence.

### Auditions informelles

Le draft 0 de la *Déclaration* sera publié en mai 2016, les négociations entre les États membres se dérouleront jusqu'à la PrepCom III en juillet 2016. Des consultations informelles sont organisées, à New-York, par le bureau de la Conférence d'ici la 3<sup>e</sup> réunion préparatoire. Seules les organisations déjà accréditées peuvent y participer.



L'organisation des consultations des autorités locales est confiée à UCLG, celles des parties prenantes à l'Assemblée Générale des Partenaires.

**Toutes les informations :** [https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda/intersessional\\_process](https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda/intersessional_process)

### Participer aux réseaux d'acteurs internationaux

La *Campagne urbaine mondiale*, est un réseau d'acteurs urbains issu d'ONU Habitat, qui a produit le document *The City We Need*, document qui contribuera au nouvel agenda urbain.

La Campagne urbaine mondiale est à l'initiative de la création de *l'Assemblée générale des Partenaires* (GAP), composé de 12 groupes d'acteurs (groupes majeurs des nations unies + autres parties prenantes). Partie prenante officielle du processus de préparatoire, il s'agit de construire des positions communes et proposer des recommandations, de même que de renforcer l'engagement des parties.

**Toutes les informations sur la Campagne urbaine mondiale :**

<http://www.worldurbancampaign.org/>

**Toutes les informations sur le GAP :** <https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda/the-general-assembly-of-partners>

## **PARTICIPER À LA CONFÉRENCE HABITAT III DE QUITO**

### **Accréditation**

Les parties prenantes (autorités locales, organisations internationales, acteurs de la société civile, secteur privé, etc.) sont invitées à participer aux réunions préparatoires et à la Conférence elle-même. Pour cela, il est nécessaire que les acteurs soient accrédités.

Les organisations qui bénéficient déjà du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social, qui ont été accréditées lors la Conférence Habitat II en 1996 ou lors des dernières réunions préparatoires, ou qui ont été accréditées pour le Sommet du Développement durable (ODD) en 2015, pourront directement s'inscrire pour participer aux conférences. Vérifier le statut de votre organisation : <http://esango.un.org/civilsociety/login.do>

Le processus d'accréditation de nouvelles organisations est ouvert. Date limite pour déposer une candidature d'accréditation pour Habitat III : 1<sup>er</sup> mai 2016

[https://docs.google.com/forms/d/1rzT1RucSjyVQ52bNZsJa5zQ\\_kRKgxvSNBiS1hvchYWg/viewform?c=0&w=1](https://docs.google.com/forms/d/1rzT1RucSjyVQ52bNZsJa5zQ_kRKgxvSNBiS1hvchYWg/viewform?c=0&w=1)

### **Organiser des événements parallèles**

Side event : événement d'une heure qui permet aux parties prenantes de présenter des projets, des études, de signer des accords, de présenter des publications, etc. Les propositions de *side event* seront sélectionnées par rapport à leur cohérence avec les thèmes de la conférence Habitat III : cohésion sociale et équité, gouvernance, écologie, économie urbaine, logement etc.

Les événements parallèles auront une durée d'une heure et sont l'occasion de partager des données, des connaissances et des initiatives sur la mise en œuvre du développement urbain durable dans les villes du monde entier. Les événements orientés vers l'action pour le nouvel agenda urbain seront priorités.

Candidatez pour organiser un side event : <https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda/side-events>

Networking event : d'une durée de 2h, il permet d'organiser des échanges avec toutes les parties prenantes et de renforcer des partenariats autour de thèmes spécifiques comme le droit à la ville, les politiques nationales urbaines, les systèmes fiscaux locaux, etc. Les événements orientés vers l'action seront priorités.

Seules les organisations accréditées peuvent organiser un événement. L'organisation en charge de l'événement est responsable de son financement. Un seul événement parallèle par organisme sera sélectionné.

Candidatez pour organiser un networking event : <https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda/networking-events>

**15 avril – 30 mai : ouverture de l'appel à candidatures pour l'organisation d'événements parallèles**  
**Les acteurs français accrédités sont encouragés à organiser des side events lors de la Conférence Habitat III à Quito. N'hésitez pas à informer le ST des intentions d'organiser un side event afin que vos candidatures puissent être promues auprès des organisateurs.**

Un *stakeholder forum* pourrait être organisé (en lieu et place du Forum urbain mondial) ; ce point est encore à confirmer.

## Mobilisation des acteurs français

---

### COORDINATION DES ACTEURS FRANÇAIS

L'ensemble des acteurs français impliqués dans la coopération urbaine s'est rassemblé autour du PFVT, mandaté par les ministères en charge de préparer la Conférence, pour agir de manière coordonnée au plan international. Il s'agit pour les acteurs du PFVT de contribuer au débat, aux côtés de ministères concernés, en coproduisant des positions et en les portant tout au long des mois qui conduiront à la Conférence.

### Contribution à l'élaboration de la position France

Les ministères en charge de la préparation de la Conférence Habitat III ont souhaité organiser une consultation des acteurs français afin de faire émerger des thèmes prioritaires contribuant à forger la position française. Dans un premier temps, les collègues du PFVT (collectivités locales, établissements publics, professionnels de l'urbain, organisations de la société civile, organismes de recherche et de formation, secteur privé) a produit une contribution sur trois thèmes prioritaires présentée lors d'une réunion d'échanges le 3 mars.

Le 12 mai les ministères présenteront le draft 0 de la Déclaration Habitat III puis le MAEDI et le MEEM/MLHD présenteront les priorités retenues par la France pour les porter dans le processus de négociations. Tous les acteurs français sont invités à y participer.

Inscrivez-vous pour y participer : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-preparation-dhabitat-iii-24743643905>

### Mobilisation des acteurs français pour les événements internationaux

Des réunions régulières seront organisées avec les acteurs français pour les informer sur les modalités de participation aux événements préparatoires.

Un pavillon France sera organisé à Quito pour la Conférence Habitat III, conjointement avec l'Agence française de Développement. Le pavillon permettra de promouvoir les messages prioritaires de la France, d'encourager les échanges entre acteurs français et acteurs internationaux et de valoriser les expériences et savoir-faire des acteurs français à travers des ateliers, des expositions, des cocktails, des films, etc. Un appel à propositions sera lancé au cours du 2<sup>e</sup> trimestre.

### CALENDRIER GLOBAL

15 avril – 30 mai 2016 : Appel à candidatures pour les événements parallèles à Habitat III - Quito

25-29 avril : Consultation informelle (États membres) sur le projet de Déclaration - New York

16-17 mai : Consultation informelle (autorités locales) sur le projet de Déclaration - New York

17-20 mai : Consultation informelle (États membres) sur le projet de Déclaration - New York

6-7 juin : Consultation informelle (parties prenantes) sur le projet de Déclaration - New York

8-10 juin : Consultation informelle (États membres) sur le projet de Déclaration - New York

29 juin–1<sup>er</sup> juillet : Consultation informelle (États membres) sur le projet de Déclaration - New York

25-27 juillet 2016 PrepCom III à Surabaya (Indonésie)

17-20 octobre 2016 : Conférence Habitat III à Quito (Équateur)